

Propositions pour développer la pratique du vélo à Saint-Cloud



Propositions de la liste « Saint-Cloud Rive Gauche »



Ces propositions figurent dans « **Le Grand Livre Vert** » de Saint-Cloud Rive Gauche (*cf. numéro de référence après chaque proposition*)

Axe 1 : Adopter un plan vélo

- Adopter en début de mandature un plan vélo
 - en concertation avec les associations cyclistes et représentants des habitants de Saint-Cloud
 - qui s'appuie sur les propositions détaillées ci-dessous.

Axe 2 : Créer un réseau cyclable cohérent et continu

- Construire davantage de pistes cyclables. Transformer les bandes cyclables en pistes cyclables protégées. Des places de stationnement devront être supprimées. C'est la réalité. Ceux qui prétendent le contraire vous mentent (n°1)
- Prolongement de la passerelle de l'Avre au-dessus de la départementale côté Boulogne avec un tablier flottant en pente douce (sans marches) pour créer un accès direct, sécurisé et rapide à l'hippodrome de Longchamp, au Bois de Boulogne et à Paris (n°2)
- Allongement des horaires d'ouverture du Parc de Saint-Cloud (n°8)
- Installation d'un tire-fesse spécial vélo dans les rues les plus pentues (n°9)
cf. Le « cyclocable » installé dans la ville de Trondheim en Norvège
- Meilleure connexion entre Bois de Boulogne, Parc de Saint-Cloud, Berges de Seine, Champ de course et transports ferrés avec des passages dédiés aux piétons et aux cyclistes (n°10)
- Dans le cadre du réaménagement de la RD7 (entre Pont de Suresnes et Pont de Saint-Cloud), exiger que les pistes cyclables soient côté Seine et non côté ville (plus agréable et sans intersections) (n°13)

Axe 3 : Construire une ville apaisée pour tous

- Créer une piste cyclable en pente douce le long de la voie ferrée pour relier les gares entre elles (intermodalité) et le Parc de Saint-Cloud (n°5)
- Généralisation à toute la ville des double-sens cyclistes dans les rues à sens unique limitées à 30km/heure (n°11)
- Limiter la circulation de poids lourds dans la ville (n°14)
- Améliorer la qualité des chaussées (nids de poule) (n°127)
- Piétonisation (avec autorisation des vélos) du centre-ville plusieurs demi-journées dans la semaine en concertation avec les commerçants. A terme, piétonisation permanente (n°20)

Axe 4 : Développer le stationnement et les services vélo

- Mise à la disposition d'un entrepreneur d'un local grand et central pour créer un magasin de vente et de réparation de vélo à Saint-Cloud. Loyer gratuit avec une convention prévoyant le paiement d'un loyer progressif en fonction des bénéfices réalisés par l'entrepreneur. Obligation d'employer des personnes en situation de réinsertion pour leur offrir une qualification par le travail (n°3)
- Installation de stations de réparation et de gonflage en libre-service (n°6)
- Multiplication des parkings à vélo et des arceaux d'attache partout dans la ville (n°7)

Axe 5 : Promouvoir le vélo dès le plus jeune âge

- Attribution d'une prime d'achat au vélo électrique sous conditions de ressources, exclusivement dépensée dans le magasin de vélo de Saint-Cloud (*cf. proposition n°3, axe 4*) (n°4)
- Organiser des sorties vélo avec les écoles et les centres de loisirs à des fins récréatives et pédagogiques (sécurité routière) (n°12)
- Développer le pédibus et le vélobus pour accompagner les enfants à l'école (n°19)